



VYV Équipement Médical

Laval

N° d'identification : 442610036

Rue de l'Ouvrier Albert

53000 LAVAL

TEL : 02 43 01 87 87

FAX : 02 43 01 05 53

MAIL : agence53-laval@vyv-em.fr

WEB : www.vyv-equipement-medical.fr

Mme GERAULT IRIS

2 RUE DE L'ANCIEN BOURG

53440 BELGEARD

FRANCE

N° client 53LA.1127597

Représentant : C. ONILLON

Tél 0243641777

Assistant : S. BARON

Mail hunault.charlene@gmail.com

Numéro dossier 0001027443

Devis n°0000226159 établi le 22/07/2025

Page 1/3

Référence	Désignation	Quantité	PU HT €	MT TTC €	T.V.A
21400	SWINGBO-100KG FAUT. MANUEL EVOLUTIF ENFANT +18MOIS Tarif LPP 9178515 : 962,20 € BASE 3783.23€ SB 44 SH 50 CARROSSAGE 3° ST 38 U L 20 INCLINAISON DOSSIER / 75-1 15° R H 48 GRADE ACTIF 2 Châssis Violet de sécurité Antibascul gauche et droite (151.92€) Plaque dossier fixe anatomique réglable en hauteur (347.09€) Barre de poussée inclinable et rabattable type poussette (188.85€) Plaque d'assise (222.61€) Garde boue pour roues 22" (404.07€) Roues standard freins tambours main courante alu (484.25€) Roulettes skate avec LED 125x24 (41.15€) Support angle genou réglable 85-160° UL long 20-41 (530.67€)	1,00	7843,46	8274,85	2



VYV Équipement Médical

Laval

N° d'identification : 442610036

Rue de l'Ouvrier Albert

53000 LAVAL

TEL : 02 43 01 87 87

FAX : 02 43 01 05 53

MAIL : agence53-laval@vyv-em.fr

WEB : www.vyv-equipement-medical.fr

Mme GERAULT IRIS

2 RUE DE L'ANCIEN BOURG

53440 BELGEARD

FRANCE

N° client 53LA.1127597

Représentant : C. ONILLON

Tél 0243641777

Assistant : S. BARON

Mail hunault.charlene@gmail.com

Numéro dossier 0001027443

Devis n°0000226159 établi le 22/07/2025

Page 2/3

Référence	Désignation	Quantité	PU HT €	MT TTC €	T.V.A
55050	Plaque repose pieds (plate) alu couleur châssis (171.97€) Capote avec protection pluie pour Swingbo (509.57€) troisième roue pour utilisation tout terrain (1239.62) FLASQUES PLUS 20 POUCES X2 1F1A Prix de base : 199,90 € Remise : 100,00 %	1,00	0,00		2
DVHP	Dossier traité par : Christophe ONILLON Essai réalisé le : NON DEFINI Garantie légale de conformité : <ul style="list-style-type: none">• 2 ans sur produits neufs.• 1 an sur produits d'occasion. Hors pièces d'usure et consommables. (batteries : 1 an) Notice d'utilisation, manuel de maintenance, carnet d'entretien fournis, ou à retrouver sur le site du fabricant. Merci de nous retourner le devis daté et signé avec la mention : « Bon pour commande » Accompagné d'un acompte de 30% du montant total. Soit un montant de : 2110€ encaissé à la commande + le solde du reste à charge de 3963.03€ encaissé à la livraison. Ainsi que l'ordonnance si requise et en votre possession. Si achat financé par la MUTUELLE, MDA ou autres financeurs merci de nous le faire savoir afin de vous envoyer un plan de financement				



VYV Équipement Médical

Laval

N° d'identification : 442610036

Rue de l'Ouvrier Albert

53000 LAVAL

TEL : 02 43 01 87 87

FAX : 02 43 01 05 53

MAIL : agence53-laval@vyv-em.fr

WEB : www.vyv-equipement-medical.fr

Mme GERAULT IRIS

2 RUE DE L'ANCIEN BOURG

53440 BELGEARD

FRANCE

N° client 53LA.1127597

Représentant : C. ONILLON

Tél 0243641777

Assistant : S. BARON

Mail hunault.charlene@gmail.com

Numéro dossier 0001027443

Devis n°0000226159 établi le 22/07/2025

Page 3/3

Référence	Désignation	Quantité	PU HT €	MT TTC €	T.V.A
	DEVIS ENVOYER A CO LE 22/07/2025 POUR VALIDATION AVANT ENVOI DEVIS ENVOYER LE 22/07/2025 A Vanessa RAVALAIS ; hunault.charlene@gmail.com Livraison VYV EM				

Validité du devis : 1 mois

Nom payeur	Montant €
GERAULT IRIS	7312,65
Part Caisse : CPAM 53	962,20

T.V.A	MT HT €	MT T.V.A €	MT TTC €
2 5,50	7843,46	431,39	8274,85
TOTAL	7843,46	431,39	8274,85

Signature

NET A PAYER € **8274,85**

CONDITIONS DE VENTE

Conformément aux termes de la loi n° 80335 du 12 Mai 1980, la marchandise citée sur le présent document est réputée nous appartenir jusqu'à paiement intégral de son prix. Nos conditions de paiement sont impératives. Pour nos clients professionnels, les pénalités pour retard de paiement seront calculées par application du taux REFI augmenté de 10 points ou du taux maximum autorisé par la loi, si celui-ci est inférieur ainsi que le paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. En cas de litige le tribunal du siège est seul compétent. La garantie légale de conformité s'applique art L.211-4 du Code de la consommation et art 1641 à 1649 du Code civil.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 – COMMANDES

- Chaque commande emporte l'adhésion formelle et sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente
- L'annulation de toute commande ne sera acceptée de notre part, que par un écrit ; à défaut de quoi, les acomptes versés resteront la propriété du vendeur et ne pourront être qualifiés d'arrhes qu'avec l'accord express d'Harmonie Médical Service

2 – CONDITIONNEMENTS

- Les commandes respecteront dans tous les cas les conditionnements en carton, lots ou boîtes prévues au tarif, faute de quoi elles ne pourront être honorées

3 – PRODUITS

- Toutes nos offres sont valables dans la limite de nos stocks disponibles
- Nous ne sommes pas responsables d'une éventuelle défaillance de l'un de nos fournisseurs relatifs à la vente de produits que pour la facturation de pièces détachées indispensables à l'utilisation du produit
- Les caractéristiques techniques du matériel présenté peuvent être modifiées à tout moment par le fabricant, sans préavis

4 – RESPONSABILITE DU VENDEUR - GARANTIE

- La garantie de nos produits varie selon le délai qui nous est accordé par le fabricant
- La garantie ne trouve à s'appliquer que si l'acheteur a respecté l'ensemble des prescriptions techniques relatives aux produits et contenues dans les manuels d'utilisation et d'entretien, excluant ainsi toute détérioration ou accident dû à une négligence, à un entretien défaillant, une installation non conforme ou de mauvaises conditions de stockage et d'utilisation.
- Toute réparation ou modification du matériel sans notre accord, entraînera la disparition de la garantie
- Le délai de garantie ne sera prolongé qu'en cas d'immobilisation du bien d'au moins sept jours selon les dispositions de l'article L. 217-16 du code de la consommation
- Les produits fournis par le vendeur bénéficient, conformément aux dispositions légales :
 - De la garantie légale de conformité
 - De la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation
 - De la garantie constructeur en fonction des produits et marques concernés

5 – DROIT DE RETRACTATION

- En cas de vente hors établissement ou à distance, le client dispose, conformément aux dispositions de l'article L 221-18 du Code de la Consommation, d'un délai de rétractation de 14 jours ouvrables à compter de la livraison des produits pour retourner ceux-ci au vendeur à fin d'échange ou de remboursement, à condition que les produits soient retournés dans leur emballage d'origine accompagnés du bordereau de rétractation (ou toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter) et en parfait état dans les quatorze jours qui suivent la livraison.
- Le droit de rétractation est exclu lorsque la vente porte sur la fourniture d'un bien :
 - Confectionné selon les spécifications de l'acheteur ou nettement personnalisé (cas d'une adaptation à la pathologie de l'acheteur)
 - Susceptible de se détériorer ou de se périmer rapidement
 - Descellé par l'acheteur après livraison et qui ne peut être renvoyé pour des raisons d'hygiène ou de sécurité
 - Endommagé, sali ou incomplet du fait de l'acheteur
- Les frais de retour seront à la charge exclusive du client

6 – CONDITIONS DE LIVRAISON

- La livraison s'entend du transfert au client de la possession physique ou du contrôle du bien
- Les délais de livraison fournis par le vendeur sont en corrélation directe avec ceux qui lui sont imposés par ses fournisseurs. De ce fait, le vendeur ne pourrait être responsable de retards de livraison inhérent à un cas de force majeure ou toute autre circonstance induite par une cause extérieure l'empêchant, du fait de ses fournisseurs ou directement, de répondre à son obligation. Les éventuels retards de livraison ne pourront donner droit à dommages et intérêts au profit du client. Néanmoins, en cas de manquement du vendeur à son obligation de livraison du bien à la date ou à l'expiration du délai prévu après un minimum d'un mois, la vente pourra être résolue à la demande de l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception si, après avoir enjoint le vendeur d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable, ce dernier ne s'est pas exécuté dans ce délai.

7 – LITIGES

- Notre société n'est pas responsable des colis perdus ou abîmés par les transporteurs
- Nous précisons à ce sujet que les réserves doivent être faites sur le bordereau de livraison du transporteur d'une façon claire et sans ambiguïté et notez que la mention « sous réserve de débailage » n'est ni valable ni acceptée par les assureurs
- La clause de réserve de propriété sera appliquée dans tous nos contrats
- Tout client particulier a la possibilité de soumettre tout litige avec le vendeur à la médiation conventionnelle ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation ou transactions par exemple)

8 – MODIFICATION DE TARIF

- Les produits sont facturés sur la base du tarif en vigueur au jour de la commande
- Les tarifs s'entendent hors taxes. Sont également à la charge de l'acheteur tous les impôts, taxes, droits et charges, existants ou futurs, à payer en application de la réglementation française.
- La conjoncture internationale (modification imprévisible des tarifs fabricants ainsi que des cours de change) fait que, d'une livraison à l'autre, les prix d'achat peuvent varier d'une façon sensible
- Harmonie Médical Service se réserve expressément le droit de retirer à tout moment de son catalogue et de son tarif, tout ou partie des produits y figurant, d'apporter à ceux-ci toutes modifications qu'elle jugera utile

9 – PAIEMENT

- Nos fournitures et prestations sont payables comptant (à l'exclusion de toute remise ou escompte) à l'adresse indiquée sur la facture
- Tout retard de règlement d'un client professionnel donnera lieu de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire, au paiement de pénalités de retard calculées sur la base du taux REFI majoré de 10 points (taux directeur appliqué par la Banque Centrale Européenne) et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€. Si les frais de recouvrement s'avéraient supérieurs, le vendeur sera autorisé à réclamer, à l'acheteur, le remboursement des honoraires du cabinet de recouvrement de créances sollicité.

10 – REPARATION

- Toute réparation entraînera, outre la facturation des pièces détachées, des frais de main d'oeuvre ainsi que des frais de déplacement (aller et retour) en cas de dépannage à domicile et des frais de port en cas de commande de pièces

11 – PROSPECTION COMMERCIALE

- Conformément au RGPD et à l'article L34-5 du Code des postes et communications électroniques, l'adresse électronique fournie pourra être utilisée pour l'envoi d'offres concernant des produits ou services similaires. Le client peut s'opposer à tout moment, en cliquant sur le lien de désinscription présent dans chaque message ou en nous contactant.

12 – RESERVE DE PROPRIETE

- Conformément à l'article 1er de la loi 80-335 du 12 Mai 1980, le transfert de propriété des marchandises ou produits objets de la présente vente, est suspendu au paiement intégral de leur prix, frais et taxes compris.
- Dans les cas où le paiement n'interviendrait pas dans un délai prévu par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la marchandise livrée, et si bon lui semble, de résoudre le contrat
- Toutefois, par dérogation à l'article 1138 du code civil, l'acquéreur sera seul responsable de la perte ou de la détérioration de la marchandise une fois la livraison effectuée

13 – CONTENTIEUX

- En cas de différend à propos des présentes conditions générales ou de tous les actes ou situations qui en résulteraient et, à défaut de solution amiable entre elles, les juridictions de POITIERS seront seules compétentes pour les clients professionnels. Conformément aux articles L. 111-1 et L. 211-3 du code de la consommation, tout client particulier a la possibilité de soumettre tout litige avec le vendeur à la médiation conventionnelle dans les conditions prévues au titre 1^{er} du livre IV.

14 – MEDIATION

- Conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation, le client, sous réserve de l'article L.612.2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, dans un délai inférieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès d'Harmonie Médical Service.
- Harmonie Médical Service a désigné, par adhésion enregistrée sous le numéro 16864/VM/2507, la SAS Médiation Solution comme entité de médiation de la consommation.
- Pour saisir le médiateur, le client doit formuler sa demande :
 - Soit par écrit à : Sas Médiation Solution – 222 chemin de la bergerie – 01800 Saint Jean de Niost
 - Soit par mail à : contact@sasmediationsolution-conso.fr
 - Soit en remplissant le formulaire en ligne intitulé « Saisir le médiateur » sur le site <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>
- Quel que soit le moyen de saisine utilisé, la demande doit impérativement contenir :
 - Les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques du client
 - Le nom, l'adresse et le numéro d'enregistrement chez Sas Médiation Solution, d'Harmonie Médical Service
 - Un exposé succinct des faits
 - Copie de la réclamation préalable
 - Tous documents permettant l'instruction de la demande (bon de commande, facture, justificatif de paiement, etc...)